



EPE / SPA

NIF : 000216001808337

**DIRECTION OPERATIONELLE D'ANNABA  
SOUS DIRECTION FONCTION SUPPORT  
DEPARTEMENT ACHAT ET LOGISTIQUE**

**AVIS DE CONSULTATION  
N° 29/DAL/DSF/DO23/2019**

Un avis de consultation nationale est lancée pour : **Réalisation d'infrastructure d'accueil et pose de câble à fibres optiques, nouvelle zone urbaine BOUZAAROURA**

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après:

**ALGERIE TELECOM  
DIRECTION OPERATIONELLE D'ANNABA  
BOULEVARD BOUZERAD HOCINE, ANNABA**

Contre le versement auprès de la banque BNA Agence 482 Annaba, d'un montant de deux mille Dinars (2000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n° **001004820300000079/57**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

**Les offres doivent être composées :**

- 1- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** ».
- 2- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE  
N° 29/DAL/DSF/DO23/2019**

**Réalisation d'infrastructure d'accueil et pose de câble à fibres optiques, nouvelle zone urbaine BOUZAAROURA**

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de dix jours (**10 jours**) à partir de la date de parution du présent avis sur le site WEB AT.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.